

Bref retour sur les ZIT...

La **lutte contre les inondations** continue sur le bassin de la Senne. Dans ce cadre, la création de zones d'immersion temporaire (ZIT) se poursuit et démontre la volonté commune d'agir rapidement face aux inondations.



ZIT de Fauquez— ©Vers l'Avenir

Une **nouvelle** zone d'immersion temporaire est en fonction sur la commune d'**Ittre**. Cette ZIT se trouve sur le ry de Fauquez et permet de retenir jusqu'à **20 000 m³**.

Notons que **2 nouvelles ZIT** verront le jour sur la commune de Braine-l'Alleud : la ZIT Badaud (environ 35 000 m³) et la ZIT Grand'mère (environ 12 000 m³).

Plus d'une dizaine de zones ont été aménagées depuis **2010...** et **d'autres ZIT** sont en cours de projet et/ou de réalisation dans de nombreuses communes partenaires du CR Senne !

N'hésitez pas à contacter le Contrat de Rivière Senne pour en savoir plus !

Agenda

Big Jump: le 10 juillet à La Marlette à Seneffe. Activités à partir de **12h30**, balade nature libre, démonstrations de stand up paddle, de sauvetage en binôme avec des chiens sauveteurs et de pêche au coup. **GRAND SAUT à 15 h**, barbecue (fin de journée) et bar. Venez revendiquer des eaux propres ! **On vous attend nombreux !**

Balad'eau : 20 juillet de 9h30 à 12h30. Balade « méditative » et nature à Pont-à-Celles sur la vallée du Rosseignies. Inscription **obligatoire** au 02/355.02.15 et info@crsenne.be—voir invitation ci-joint.

Le saviez-vous...

Deux **stations d'épurations** « sœurs » ont été inaugurées ce 27 juin à **Hennuyères** et à **Godarville**. Elles épurent chacune **3 000 EH**. Celle d'Hennuyères se situe sur le bassin de la Senne et épure les eaux de la vallée de la Favarge (Coeurcq). Celle de Godarville se situe en amont de la **zone baignade** de La Marlette à Seneffe. Bonne nouvelle pour le bassin de la Senne !

Plus de renseignements auprès de votre intercommunale IDEA—info@idea.be

Gestion de l'hydrocotyle fausse-renoncule

Ces **15 et 22 juin 2016**, le CR Senne en collaboration avec le DNF, a effectué, sur l'ancien canal Charleroi-Bruxelles dans les biefs 17-19-20-21-22, la gestion de l'hydrocotyle fausse-renoncule. Cette **plante exotique invasive** avait été détectée lors d'un contrôle des biefs en **2014** (date de la première gestion).

Pour enrayer le processus d'invasion de cette stolonifère (comme un fraisier), le matelas du végétal que l'espèce est capable de développer au rythme de 20 cm par jour, peut se répartir à la surface de l'eau pour la partie aérienne (feuille) jusqu'à 40 cm de haut, et pour la partie sous eau, racines et tiges, jusqu'à 50 cm de profondeur.

Comment la reconnaître ? Le feuillage peut faire de 1 à 18 cm de diamètre ! Les fleurs sont discrètes et situées au ras de l'eau.

Elle doit être extraite mécaniquement, par exemple au râteau et à l'épuisette, du milieu qui risque d'être colonisé par la plante à croissance rapide. Celle-ci constitue une menace pour la biodiversité !

L'œil exercé prendra toutefois soin de distinguer l'hydrocotyle fausse-renoncule des espèces indigènes, l'hydrocotyle commune et la renoncule aquatique, qui apprécient aussi les milieux organiques, et d'éviter de laisser traîner des fragments de tiges qui contiennent un nœud qui notamment les fortes pluies pourraient faire dévaler et favoriser la reproduction de la verte invasive.

Pour plus d'infos : <http://biodiversite.wallonie.be> (section invasive)



Source : biodiversité.wallonie.be



Gestion ancien canal, DNF et CR Senne